



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 19 JUIN 2024

20240619_CA06 - BEAUBREUIL – Réhabilitation de 120 logements – 20-28-30-32 allée Fabre d'Eglantine à Limoges – réalisation, d'un emprunt issu du cadre du « NPNRU – Financement de logements locatifs sociaux » d'un montant total de 2 400 000 € auprès d'ACTION LOGEMENT SERVICES

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le mercredi 19 juin 2024 à 17 heures dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges et en visio-conférence via l'outil Teams.

Ont participé :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président

Mesdames Martine BOUCHER, Danielle DUVALET, Sarah GENTIL, Marie HERNANDEZ, Catherine JARRY, Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Samia RIFFAUD et Samantha ROLLAND, Annie SCHWAEDERLE, Administratrices

Messieurs Jacky BOUHIER, Philippe CHADELAS, Georges DAMIANO, Rachid EL BOUTAYBI, Jean-Yves ESTOUP, Jean-Marie LAGEDAMONT, Jean-François LANDRON, Michel NYS, Patrick PIMPAUD, Dominique RENAUDIE, Gérard RUMEAU, Eric SCHALTEGGER, Xavier TRACOU, Administrateurs

Monsieur Rémi LAMBERT, Commissaire aux comptes

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés :

Monsieur René ARNAUD, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur LAGEDAMONT

Monsieur Franck LETOUX, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD

Monsieur Laurent GUERY, Administrateur

Monsieur Stéphane NUQ, Directeur Départemental des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Monsieur Raphaël ALARCON, Secrétaire du Comité Social et Economique

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, représentant Alliance Offices Habitat

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Vu l'opération de réhabilitation de 120 logements financés par l'ANRU, 20-28-30-32 allée Fabre d'Eglantine à Limoges,

Considérant l'offre de prêt faite à Limoges habitat par ACTION LOGEMENT SERVICES pour un montant de 2 400 000 €, en contrepartie d'un droit de réservation de 67 logements sur le parc existant en QPV,

Vu le rapport présenté,

Le Conseil d'Administration délibère,

- Autorise la signature du contrat réglant les conditions du prêt et les demandes de versement de fonds.

Formalités de publicité effectuées

le **25 JUIN 2024**

Pour extrait conforme,

Limoges, le **25 JUIN 2024**

LA PRESIDENTE

Catherine MAUGUIEN-SICARD

